

BULLETIN MUNICIPAL
LA BAUME
CORNILLANE



N°64 - JUILLET 2021

toustocks

Articles de
MARQUES
vendus avec
une REMISE DE **50%**
minimum
du prix public

**Envie de bouger ! ... Mer ou montagne,
votre magasin vous accompagne tout l'été**



Côté Mer

Confection,
maillots de bain,
accessoires et
draps de plage,
foutas, sacs, tonges,
chapeaux ...

Côté Montagne

Confection,
chaussures, sacs
à dos, accessoires
de randonnée
& camping ...



**Pour être fin prêt... Avant de boucler vos valises
rendez-vous dans votre magasin**

TOUSTOCKS

369, avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Pour ne rien manquer
de nos arrivages, inscrivez-vous
à notre **NEWSLETTER** sur
www.toustocks.fr

**Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 19h non stop**

REJOIGNEZ-NOUS



Photos non contractuelles / Dans la limite des stocks disponibles



sommaire

Bulletin municipal de la Baume-Cornillane
Juillet 2021

05

INFORMATIONS COMMUNALES

*Le mot du maire
Le Compte Rendu des conseils
municipaux
Informations communales et
citoyennes*

20

LE DOSSIER

*La Pangée centre du monde ,
vingt ans déjà*

27

LA VIE DES BALMOIS

*Portrait d'une Balmoise :
Aurélie Soulat
La fenêtre et la pie*

30

DU COTE DES ECOLES

*L'école de la Baume-
Cornillane
L'école d'Ourches*

35

LES ASSOCIATIONS

*L'Amicale Laïque de la Baume-
Cornillane
Le Comité de Jumelage
L'amicale des pompiers de la Raye*

40

INFORMATIONS PRATIQUES

43

ETAT CIVIL

Bulletin imprimé à 300 exemplaires sur papier recyclé et réalisé par les Balmois.
Merci aux annonceurs pour leur soutien, ce numéro est auto-financé.

EARL DES ALLOVONS

SOUDURE ACIER ALUMINIUM INOX

PARTICULIERS PORFESSIONNELS

PORTAILS
PERGOLAS
ESCALIERS
RAMBARDES
GARDE CORPS



CHAMPEL SEBASTIEN
Tél : 06.45.90.93.71
E-mail : scmetal26@gmail.com

281 Route de la Lozière
26120 LA BAUME CORNILLANE



Pompes Funèbres
Marbrerie
Prévoyance Obsèques

Notre métier, vous accompagnez

VALENCE MONTMEYRAN
PORTES-LES-VALENCE CREST

CHABEUIL 04 75 25 25 51

Avis de décès et condoléance sur
www.ets-vallon.fr



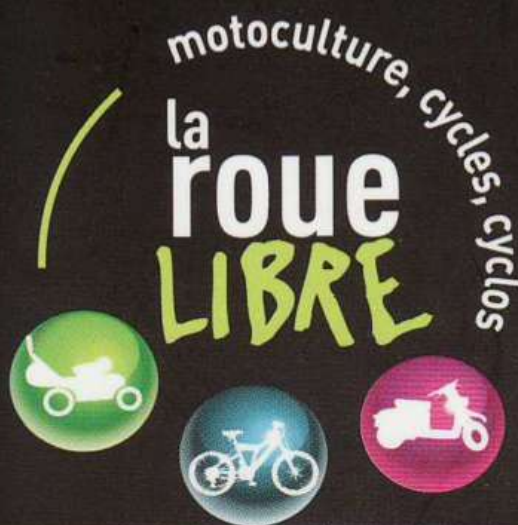
SUIVEZ NOUS
@PIZZANDB



WWW.PIZZANDB.FR

TÉL : 07 63 48 51 60
PIZZANDB@GMAIL.COM

**Les vendredi de 18 à 21h
face à la mairie**



Jean-Marc Rouveyre

Ventes et Réparations

Tél : 04 75 59 38 88
Place de la Poste
26120 Montmeyran

**POINT RELAIS (colissimo,
chronopost,...)
VENTE DE BOUTEILLES DE GAZ
toutes couleurs**

EDITO, LE MOT DU MAIRE



Balmoises, Balmois,

Après avoir connu plus d'un an de pandémie mondiale due à la COVID-19, il est possible de tirer un premier bilan au niveau de notre commune ; qui ne ressort malheureusement pas indemne de cette crise. Je tiens au passage à remercier chaque membre du personnel communal, qui depuis mars 2020 a assuré les services au public, sans discontinuité. Même si les conséquences collatérales sur l'économie ou sur la santé des habitants sont nombreuses et encore difficiles à matérialiser, nous savons que les périodes successives de confinement ont contribué à l'augmentation des incivilités de tous ordres. Pour La Baume, ces phénomènes se sont traduits par des faits de petite délinquance, sur des véhicules, sur les espaces verts dédiés aux enfants, un accident de la route ayant même été évité de justesse, puisque des pneus ont été lancés volontairement sur la chaussée, de préférence à l'approche d'un véhicule...

En parallèle, notre village comme toutes les communes du pied du Vercors, a vu augmenter fortement le nombre de ses visiteurs, soumis aux restrictions kilométriques de déplacement. Cette notoriété n'a pas été sans impacts sur la vie communale : déchets accumulés, circulation inappropriée de motos sur les chemins, camping sauvage, etc... Ces divers désagréments ont conduit le conseil municipal et moi-même à mener une réflexion pour le renouvellement des panneaux d'informations et le rappel par la signalétique de l'interdiction de certaines catégories de véhicules sur les chemins, afin d'encadrer, réguler et sécuriser la circulation des promeneurs.

Une autre inquiétude concerne de jeunes enfants du village, circulant à vélo, trottinette ou à pied, au milieu du carrefour du centre-bourg et sur la route Départementale, au mépris des règles élémentaires de la sécurité routière. Les enfants de moins de onze ans n'ont pourtant pas les capacités pour appréhender tous les dangers et devraient être surveillés par un adulte. Des aires de jeux sécurisées sont d'ailleurs à leur disposition. Parents, réagissez avant qu'un drame ne survienne !

Du coté des projets :

- En partenariat avec l'AGGLO et l'ONF, les trois sentiers pédagogiques devraient être mis en service avant la fin de l'année.
- Une réunion de la commission extra-municipale urbanisme a pu avoir lieu le 8 juin, afin de présenter le permis d'aménager qui définira le nouveau quartier.
- Le schéma pour le plan défense incendie est en cours d'élaboration. Après sa validation il sera enfin possible d'installer de nouvelles bornes à incendie, protégeant ainsi plus d'habitations.
- L'AGGLO souhaite doter notre village de points de collecte enterrés pour les ordures ménagères afin de supprimer le ramassage en « porte à porte ». Une négociation est en cours pour que ces Points d'Apport Volontaire (PAV) soient adaptés aux différents quartiers.
- La mise à disposition d'une partie de la parcelle communale ZK09 à SFR pour couvrir la zone blanche de la commune a été actée. J'ai pu recevoir en amont, en mairie, toutes celles et ceux qui l'ont souhaité, afin qu'ils expriment leurs doléances positives ou négatives à ce sujet.

Aujourd'hui, au sortir de longues phases de confinement et tandis que la belle saison est revenue, chacun aspire à retrouver la «vie d'avant ». La place du village en s'animant durant toute l'année, les mercredis en fin de journée, grâce au marché Balmois, a contribué à créer un lieu de rencontre et de convivialité, ce qui est non négligeable en cette période particulière. Depuis le mois de juin, la réouverture du restaurant "La Pangée" a permis de prolonger ces moments de partage, en plus de satisfaire nos papilles gustatives... Dernièrement, quelques manifestations festives ont pu avoir lieu, prémices d'une situation revenue à la normale, qui espérons-le se maintiendra et marquera la fin de cette terrible pandémie.

Je vous souhaite de profiter enfin d'excellentes et sereines vacances.

Dominique SYLVESTRE

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 1ER SEMESTRE 2021

VIE MUNICIPALE

BUDGET 2021

Budget communal principal pour l'exercice 2021

- Dépenses et Recettes d'investissement : 507 571.80 €
- Dépenses et Recettes de fonctionnement : 254 285.80 €

Budget annexe urbanisation pour l'année 2021

- Dépenses et Recettes d'investissement : 285 630,94 €
- Dépenses et Recettes de fonctionnement : 135 262 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité a adopté ces deux budgets.

REFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Dans le cadre de la suppression de la Taxe d'Habitation, le transfert de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes, suppose que celles-ci, en 2021, votent un taux de TFPB égal à la somme du taux communal fixé par les assemblées délibérantes et du taux départemental de TFPB de 2020 (ce taux départemental étant de 15,51%).

- Le taux communal de 2020 est de 10,50 + 15,51 du Département = 26,01%
- La taxe d'habitation, 6,95% pour les résidences secondaires

Vote : pour à l'unanimité

La taxe foncière sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties est le seul levier que la commune possède pour augmenter ses recettes, d'autant qu'elle doit faire face aux diminutions des dotations.

- Proposition d'augmentation de 2,99% du taux sur la taxe des propriétés bâties
- Soit 26,01 + 2,99 = 29 %

Vote : pour à l'unanimité

ORIENTATION BUDGETAIRES

• Exonération taxe foncière

A l'instar de nombreuses autres communes, le conseil municipal de La Baume-Cornillane, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de constructions, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements.

• Tarifs pour la location des salles communales

Une mise à jour des tarifs et des catégories a été votée. Elle sera effective au 1er janvier 2022.

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

Une convention a été passée avec le C.E.N. afin que des parcelles communales soient identifiées comme pelouses sèches. Une ou deux parcelles pourraient être entretenues par du pâturage d'animaux. Certains talus du site féodal ne seront pas fauchés afin de préserver la biodiversité. Une signalisation explicative sera fournie par le C.E.N.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 1ER SEMESTRE 2021

O.N.F. (Office National des Forêts)

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la prise d'un arrêté Préfectoral permettant la mise à jour du foncier de la forêt communale. Les parcelles ZL41, ZL48 et ZL219 nouvellement acquises et situées vers la grotte de la Dame (soit un peu plus de 3 Ha) seront ajoutées aux 245 Ha du nouveau plan de gestion proposé par l'O.N.F. et dénommé « Aménagement Forestier » qui a été validé par le conseil municipal à l'unanimité. Il couvrira la période allant de 2021 à 2040.

ANTENNE RELAIS

Dans le cadre de l'accord « New Deal Mobile », l'opérateur SFR désigné par l'arrêté Ministériel du 27 mai 2020, doit couvrir la zone blanche de la commune de La Baume-Cornillane pour les 4 opérateurs : Bouygues, Free, Orange et SFR. Pour cette mission d'intérêt public, SFR a sollicité la commune pour mettre à disposition une partie de la parcelle ZK 09, qui correspond aux objectifs de couvertures ciblés, ainsi qu'aux contraintes techniques. La mairie a informé tous les Balmoises et Balmois du site qui a été retenu pour l'implantation de cette antenne, des réponses positives et négatives ont été collectées, ainsi qu'une pétition réunissant 33 signatures contre le projet. Après avoir pris connaissance de la convention et des divers courriers reçus en mairie, la majorité des membres du conseil municipal s'est prononcée en faveur de la délibération pour qu'une partie de la ZK 09 soit mise à disposition de l'opérateur SFR. Une convention sera signée avec ce dernier.

Vote à bulletin secret : 6 bulletins pour, 2 contre, 3 abstentions.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Afin d'être en règle, la commune a pris un arrêté prouvant que le schéma de défense incendie est enclenché. En parallèle, le devis pour l'étude de ce schéma a été signé avec l'Entreprise F.P.I. de Tournon. Le contrôle qui a été réalisé par FIP est conforme en débit et pression sur l'ensemble des 8 bornes existantes.

CREATION DE POSTE POUR UN AGENT TECHNIQUE

Après une période en CDD du 1er décembre 2020 au 28 février 2021, pour 8 heures de travail hebdomadaire et en raison du départ en retraite de deux agents, la mutation du poste d'Elodie Wendling depuis la mairie de Montmeyran au grade d'adjoint technique territorial en CDI, à temps non complet et en catégorie C; a été validé à compter du 1er mars 2021 à raison de 25 heures par semaine.

MODIFICATION TEMPORAIRE DE LOYER

Le conseil a accepté la demande de Jonathan Mathieu concernant un geste de soutien de la part de la mairie par rapport au loyer du Restaurant de la Pangée en cette période de crise sanitaire. Il a été décidé d'accorder une réduction à hauteur de 30% sur le loyer des mois de mars, avril et mai 2021.

BILAN GENDARMERIE

Comme en 2020, grâce aux effets conjugués du confinement et du couvre-feu ; on note dans l'ensemble une baisse des cambriolages, mais à l'inverse une augmentation des agressions est à déplorer. Les communes situées au pied du Vercors, dont La Baume, ont connu un fort accroissement de la fréquentation touristique. Des problèmes de parking (voire de délinquance) vont se poser si le phénomène persiste. Une formation a été dispensée aux élus sur le thème de la gestion des incivilités.

CHANGEMENT DES POSTES INFORMATIQUES

A partir du 1er janvier 2022, toutes les communes seront dans l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme. Cette mise en place a entraîné le changement du poste informatique du secrétariat et du portable devenus obsolètes pour recevoir les nouveaux logiciels.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 1ER SEMESTRE 2021

DON DE PHOTOGRAPHIE

Don à la mairie, par l'intermédiaire de Jean Lovie qui a fourni l'encadrement et la légende; d'une photo mettant en valeur le rocher la Pangée. Le cliché a été pris en 1982 par Charles Regimbeau, co-fondateur avec le Docteur Thierry Monod du site de la Pangée en tant que centre du monde.

VENTE DE MATERIEL

Vente de la mini-pelle et de la remorque servant à son transport.

SENTIERS PEDAGOGIQUES

Le projet sera réalisé à la fin de l'année 2021. Le départ se fera depuis le jardinet de la cabane à livres avec la pose de panneaux explicatifs. Une dernière réunion en juin dernier a permis de valider les croquis et les textes des panneaux, ainsi que l'itinéraire des 3 circuits.

TELECOMMUNICATION

Ces derniers mois, Orange a procédé au remplacement des poteaux déteriorés sur l'ensemble de la commune en vue de renforcer et préparer le réseau pour l'arrivée de la fibre chez les particuliers.

ECOLE

PREVISION D'EFFECTIFS

Confirmation par l'Inspectrice d'Académie du maintien de la troisième classe pour la prochaine rentrée scolaire au vu des effectifs (15 CM1-CM2, 14 CE1-CE2 et 17 CP et Grande Section). Cependant, la répartition des élèves dans les différentes salles pose problème du fait de l'utilisation de la salle de classe qui sert aussi de salle périscolaire. La solution trouvée est de proposer pour la prochaine rentrée une salle adaptée pour la périscolaire sur Ourches. Des espaces différenciés sont à étudier avec l'APE pour l'occupation de la cour d'école lors des temps de cantine.

ASSOCIATION A.A.R.P.I.

(Association pour l'Animation du Regroupement Pédagogique Intercommunal)

L'AARPI créée à l'origine dans le but de gérer l'embauche des animateurs intervenant lors des TAPS, est uniquement dédiée aujourd'hui à la gestion du salaire de l'ASEM de l'école d'Ourches et des différents frais communs aux deux écoles (psychologue scolaire, achats des dictionnaires pour les élèves de CM2...).

Lors du conseil municipal du 29 mars 2021, la décision a été prise à l'unanimité de ne pas verser la subvention à cette association du fait de la démission de certains membres qui composaient son Bureau. Suite à l'Assemblée Générale de l'association qui a eu lieu le 9 avril, un nouveau Bureau a été élu. Après réception du courrier demandant le versement de la subvention servant à payer l'ASEM et sa remplaçante, les membres du conseil municipal, lors de la séance du 19 avril, ont voté le renouvellement de la subvention comme suit : 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Cette subvention a été votée pour un an, cependant à l'avenir, il faudra impérativement :

- soit inciter l'association à renouveler le bureau en mettant tout en oeuvre pour impliquer les parents d'élèves, en créant un bureau sans élus des communes en question, pour plus de transparence
- soit remettre la gestion de l'ASEM au niveau des deux communes peut-être par le biais d'une médiation, en étudiant différentes possibilités.

Vote pour l'étude d'une nouvelle organisation à l'avenir: 6 voix pour, 3 abstentions.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 1ER SEMESTRE 2021

VALENCE ROMANS AGGLO

ATELIERS PEDAGOGIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Chaque année l'AGGLO lance une campagne pédagogique sur les thématiques de l'environnement. Cette sensibilisation est ouverte aux écoles élémentaires et cette année l'école de La Baume a été retenue pour participer à ce programme. Pour la classe des CE1/CE2 le thème étudié est celui de "l'eau et de la rivière". La classe des CM1/CM2 a quant à elle pu assister à des ateliers traitant de "l'agriculture durable et de l'alimentation". Dans ce cadre, la classe a reçu la visite d'une apicultrice, Isabelle Roux qui est venue expliquer son métier. La séance a été introduite par Madame Nathalie Nieson, vice-présidente de VALENCE ROMANS AGGLO et Maire de Bourg de Péage.



CULTURE

Ouverture de la manifestation du « chemin des peintres » à toutes les communes de l'AGGLO, dont l'intitulé change pour devenir le « chemin des artistes ». Cette manifestation ayant lieu chaque année début octobre, la proximité avec le salon du livre peut poser problème pour La Baume.

Le "Festival d'un jour" en partenariat avec l'Equipée a été décalé au 23 juin 2021 mais la Comédie de Valence n'a pas pu proposer de spectacle durant la saison dernière en raison de la crise sanitaire.

CYCLE DE L'EAU

L'AGGLO préconise de créer des tranchées drainantes pour les eaux pluviales, dès que possible, à la place du rejet dans les fossés. Un pourcentage de pénalités pourrait être instauré pour les communes récalcitrantes. La possibilité de mise en place d'aides pour « désimperméabiliser » des places publiques est à l'étude.

COMPETENCE DECHET

En raison de l'arrêt imminent du service de collecte des ordures ménagères au porte à porte, le service déchets de l'AGGLO a transmis un projet des sites retenus sur la commune :

- trois conteneurs semi-enterrés seraient ajoutés à côtés des bacs actuels situés au local technique au centre du village.
- un conteneur semi-enterré et trois bacs de tri seraient ajoutés au Pas du pont.
- deux autres points sont à l'étude pour desservir la Route de Montmeyran et le quartier des « Crottes » mais ils seraient placés sur des terrains appartenant aux communes limitrophes, obligeant à conventionner avec les communes d'Ourches et de Montmeyran.

COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Les travaux de mise aux normes préconisés par le service assainissement de l'AGGLO, au niveau du restaurant « la Pangée » et du plus grand logement au dessus de l'école, se dérouleront durant l'été.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 1ER SEMESTRE 2021

URBANISME

AVIS FAVORABLES

- **SCI LA BAUME** : Réfection de la toiture sur l'ensemble des bâtiments mitoyens. Création d'ouverture et réfection de la façade.
- **M. GRONDIN David** : extension de la terrasse et installation d'une pergola bio-climatique, création d'un bassin naturel et d'un abri de jardin. Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'habitation principale.
- **M. GAILLARD Jean-Luc** : création d'un garage et extension de l'habitation.
- **M. MONCHAUD Julien** : création d'une piscine, d'une terrasse et changement des baies vitrées.
- **M. CALAF Jean-Philippe** : pose de deux velux sur la partie garage.

TRAVAUX ET PROJETS

CHAUFFAGES

- **Bloc mairie / salle des fêtes**

L'entreprise Maison Services a procédé au changement de la chaudière à gaz, avec chauffage par zone, climatisation réversible au secrétariat et à la salle du conseil. L'ancienne climatisation a été installée dans la salle de restauration de la cantine. Changement d'une partie de la robinetterie à la salle des fêtes.

- **Ecole**

Le système de chauffage donnant régulièrement des signes de faiblesse, il est envisagé qu'il soit remplacé en 2022.

CIMETIERE

Réalisation d'un plan à jour, incluant le columbarium et clarifiant les tarifs et le règlement. Une procédure de relèvement des concessions abandonnées au cimetière doit être menée.

AMENAGEMENT DU NOUVEAU QUARTIER

Après l'étude de sol et la consultation des différents services de l'AGGLO (déchets, assainissement, eaux pluviales, éclairage public...), le projet entre dans la phase du dépôt du permis d'aménager qui permettra la mise à la vente des 11 premiers lots (numérotés de 6 à 16 sur le plan), d'ici le début de l'année 2022. Une réflexion sur la sécurisation de la Rue du Temple, du carrefour de la Pangée et le positionnement d'un nouvel arrêt des cars à l'Ouest, sera menée en parallèle. Le plan ci-contre fixant la disposition des futures constructions sur le terrain reste une hypothèse.



COMMEMORATION DU 8-MAI-1945

Par Isabelle Pral



C'est dans le strict respect des mesures sanitaires du moment, que la cérémonie a pu se dérouler en comité restreint devant le monument aux morts. Ce moment particulier a permis à chacun de raviver le souvenir de la victoire de la France et de ses alliés par la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945, voilà maintenant 76 ans...

Après un accueil des participants accompagné par le chant des partisans, le Maire, Dominique Sylvestre, a prononcé un discours d'introduction, regrettant que l'assemblée ne puisse pas être plus importante afin que ce temps réservé au devoir de mémoire soit ainsi partagé avec le plus grand nombre. Il a ensuite rappelé que La Baume est un lieu de Résistance qui a été marqué par l'incendie de plusieurs maisons et la mort de deux habitants, sur le territoire même de la commune. Il s'agit de Marc Saunier et d'André Clos, leurs noms sont gravés dans le marbre de notre monument aux morts.

Le Maire ainsi que les adjointes : Isabelle Pral et Brigitte Thivolle, ont apprécié de pouvoir bénéficier de l'accompagnement d'anciens élus, Jean Meurillon, Claudine Peyrard, Jacqueline Mouriquand et Jean Lovie qui a délivré le message de l'UFAC (Union Française Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre). Dominique Sylvestre à quant à lui donné lecture de la lettre de la Ministre Déléguée des Armées, Madame Geneviève Darrieussecq.

Ce rendez-vous a été ponctué par le dépôt de la gerbe de la municipalité et le respect d'une minute de silence. Enfin, c'est avec une Marseillaise cette année en musique que la cérémonie s'est clôturée. En espérant que l'an prochain les enfants des écoles seront autorisés à participer activement à la commémoration, ainsi que le public.



REFORME DE LA TAXE D' HABITATION

Source : import.gouv.fr et A flanc de Coteau

QU'EST CE QUE LA TAXE D'HABITATION ?

La taxe d'habitation est une taxe perçue au profit des collectivités locales.

Son montant varie d'une commune à l'autre : son taux d'imposition est voté par les collectivités territoriales.

Votre taxe d'habitation dépend également des caractéristiques du local imposable (dimension, niveau de confort...) et de votre situation personnelle (vos revenus, la composition de votre foyer...) au 1er janvier de l'année d'imposition.

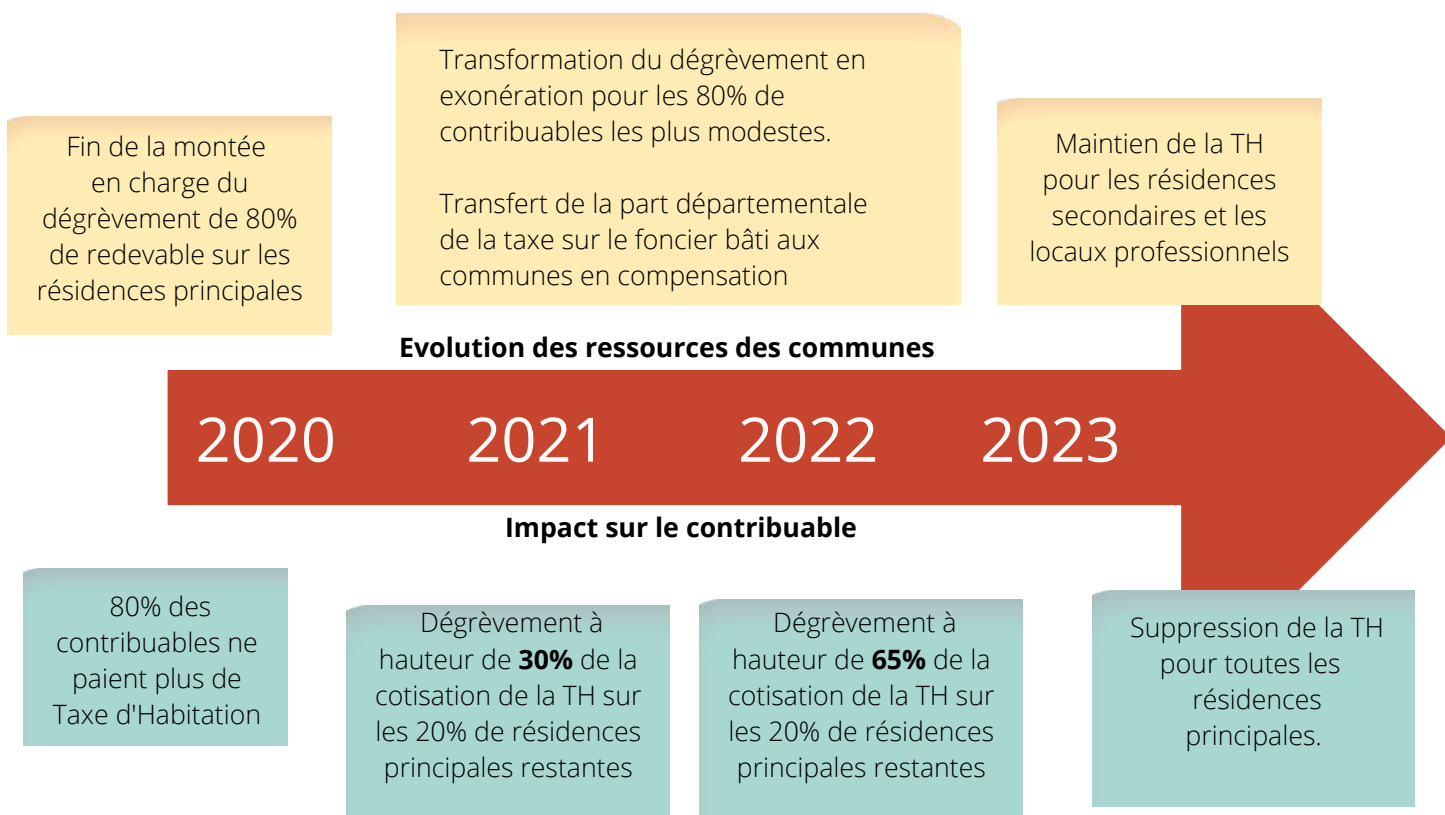
Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit d'un bien immobilier, vous devez acquitter la taxe d'habitation pour votre habitation principale comme pour votre résidence secondaire.

QU'EST CE QUE LA REFORME DE LA TAXE D'HABITATION ?

Dans la lignée de la loi de finances pour 2018, la loi de finances pour 2020 prévoit la **suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales**. Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation est définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019.

Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.



ORDURES MENAGERES

Les modes de collecte évoluent - Info Valence Romans Agglo

Les coûts liés aux activités de collecte et de traitement des déchets ne cessent d'augmenter (+ 2 % par an). Voilà pourquoi l'Agglo travaille à l'optimisation de son service de collecte dans un souci de maîtrise de la dépense publique. Cette optimisation se traduit selon les communes, soit par une réduction des fréquences de collecte, soit par un changement du mode de collecte.

Dans ce contexte, l'Agglo propose aux communes de moins de 10 000 habitants un changement de mode de collecte des ordures ménagères. Concrètement, l'ensemble des bacs à roulettes est remplacé par des conteneurs semi-enterrés. Quant au tri, une double action est prévue avec la densification du nombre de conteneurs et le remplacement à neuf de l'ensemble du parc.

Pour mémoire, le service de gestion des déchets ménagers est notamment financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, taxe basée sur la valeur locative du bien.



QUELS AVANTAGES POUR LES USAGERS ?

- **Amélioration de l'intégration paysagère** : les points de collecte pour les ordures ménagères seront normalement enterrés et couplés avec les containers de tri sélectif.
- **Accessibilité 7j/7j et 24h/24h** : pour les usagers en porte-à-porte, plus de soucis de jours de collecte ;
- **Amélioration de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** : il sera plus facile pour ces personnes d'utiliser les conteneurs semi-enterrés que les bacs de regroupement actuels. Au minimum, un point de tri par commune sera équipé de conteneurs de tri disposant d'opercules de remplissage pour les PMR.
- **Suppression des coûts d'acquisition d'un bac à ordures ménagères** : depuis le 1er janvier 2016, sauf point de regroupement, les bacs à ordures ménagères sont à la charge des usagers ;

LES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ

- **Augmentation de la quantité de tri collectée** : les habitants apportent plus volontiers leur tri aux points d'apport volontaire lorsqu'ils doivent déjà se déplacer pour apporter leurs ordures ménagères. De plus, le nombre de points de tri sera augmenté ;
- **Maîtrise des coûts** : les coûts de collecte seront réduits et l'augmentation attendue du tri devrait induire de nouvelles recettes pour l'Agglo (vente des matériaux et soutiens des éco-organismes) ;
- **Maîtrise de la nature des déchets jetés dans les ordures ménagères** : les conteneurs semi-enterrés, destinés aux ordures ménagères, seront équipés d'un tambour limitant la taille des déchets pouvant y être jetés. Pour rappel, les encombrants doivent être apportés en déchèterie ;
- **Souplesse dans l'organisation des tournées** : il n'y aura plus de jours fixes à respecter et la collecte se fera selon les besoins de vidage ;
- **Réduction de la pollution atmosphérique** : le passage en points d'apport volontaire réduit la longueur des tournées et donc le kilométrage parcouru par le camion. Moins de km parcourus = moins de gaz d'échappement produits ;
- **Amélioration des conditions de travail des agents** : la suppression de la manipulation des bacs et l'automatisation évitent les Troubles Musculo Squelettiques.

Pour la mise en place de ce nouveau service se reporter au compte rendu des comptes rendus.

LES CHEMINS RURAUX DE LA BAUME-CORNILLANE

Par Bruno Charve

Ce sont des axes de circulation, de découverte, de promenade, de randonnée, ils constituent un vrai patrimoine naturel et historique à valoriser. Le conseil municipal s'est engagé dans son programme à préserver le caractère rural du village. Les agents municipaux s'y emploient régulièrement en entretenant et valorisant le patrimoine communal. Dans un esprit d'entraide, un groupe de citoyens motivés et bénévoles, œuvre aussi depuis quelques années pour que les chemins restent en état et soient praticables pour les nombreux promeneurs qui sillonnent la commune. C'est aussi l'occasion de rétablir et organiser à travers ses chemins parfois oubliés, un véritable parcours naturel de découverte de notre commune.

En complément des voies de circulation départementales, les communes disposent de deux sortes de voiries :

- les voies communales, domaine publique donc inaliénable
- les chemins ruraux, domaine privé, pouvant éventuellement en cas de manque d'intérêt pour la commune être vendu, (L 161-10 du code rural).

Le classement officiel se fait après enquête publique, par délibération du conseil municipal. Pour La Baume-Cornillane, c'est par une délibération du 8 décembre 1989, assortie d'une carte annexe, qu'ont été déterminés officiellement par inventaires les voies communales et les chemins ruraux.

LES DEUX TYPES DE VOIRIES DÉTERMINENT UN CADRE JURIDIQUE PRÉCIS :

L 161-5 du code rural, prévoit que l'autorité municipale est chargée de la police et de la conservation des chemins ruraux.

L 161-13 du code de la voirie routière permet la mise en place d'une signalisation.

Les atteintes aux chemins peuvent constituer des :

- **DEGRADATIONS**

Art R 161-14 du code rural interdit de nuire au chemin, de compromettre la sécurité ou la commodité de la circulation

Art D 161-11 du code rural prévoit qu'en cas d'obstacle, le maire y remédie d'urgence.

Art R 161-28 du code rural permet les poursuites pénales en contravention de 5^e classe (1500 E d'amende + peines complémentaires).

L 161-8 du code rural prévoit que des contributions spéciales peuvent être imposées aux responsables des dégradations apportées aux chemins ruraux.

- **OCCUPATION**

L 113-2 du code de la voirie routière, prévoit que le stationnement sur le réseau communal doit faire l'objet d'une autorisation municipale.

Même si la tentation est parfois forte pour certains riverains d'annexer discrètement mais illégalement un petit complément de chemin rural c'est un vol de terrain au préjudice de la commune qui aurait pu le cas échéant, leur vendre.

Les chemins ruraux de la commune font partie de notre patrimoine commun, et leur utilisation est un droit évidemment soumis à des règles pour chaque citoyen. Leur propreté, leur signalisation et leurs conditions d'utilisation doivent être respectées, notamment par les véhicules à moteur.

GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Par Bruno Charve

La commune de la Baume-Cornillane possède un important domaine forestier qu'il faut surveiller, protéger, exploiter et accompagner dans son évolution naturelle à l'échelle du temps long.

Le 3 mai 2021 deux représentants des services de l'Office National des Forêts sont venus rencontrer le maire et quelques élus dans le cadre de leur mission de conseil.

Leur travail envisage aussi bien la gestion économique du patrimoine forestier de la commune, que la perspective des changements climatiques à venir.

L'O.N.F. établit ainsi dans chaque commune forestière, un plan de gestion renouvelable tous les vingt ans.

Après un inventaire réalisé sur le terrain en 2020, un plan d'aménagement et d'exploitation nous a été proposé pour le cycle 2021-2040.

Organisation de la forêt communale

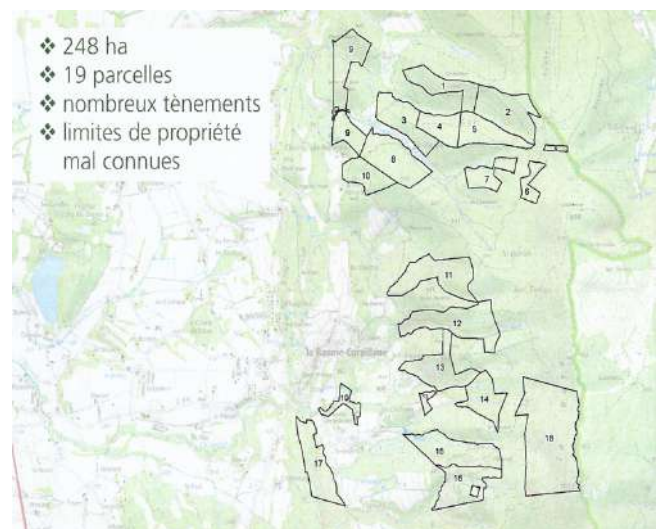
Notre commune est propriétaire de 248 ha de forêt dispersée, notamment sur le massif de la Raye, même si l'imprécision du cadastre, des marquages ou des repères physiques sur le terrain, rend la délimitation des parcelles, souvent floue entre les propriétaires privés et le domaine communal. Le parcellaire forestier de l'O.N.F. regroupe plusieurs parcelles cadastrales.

Le domaine forestier communal se caractérise par

- Le relief des parcelles étalé de 300m à 1000m d'altitude,
- l'éparpillement,
- la qualité variée des sols,
- la densité et les variétés différentes de la végétation.

Ainsi, 45 ha ne sont pas raisonnablement accessibles pour les engins et matériels de coupe ou d'évacuation des bois, par ailleurs, 11 ha présentent un intérêt écologique, et notamment 5 ha placés en îlot de vieillissement dédié à la protection des chauves-souris dans le cadre d'une convention de compensation contractualisée avec Réseau Ferré de France depuis 2017 et jusqu'en 2047.

Une parcelle a enfin été récemment acquise par la commune pour permettre l'aménagement du site de la grotte de la Dame.



GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Plan de gestion 2021-2040

La surface potentiellement exploitable et productive représente en fait une superficie de 116 ha, mais constitue un ensemble dispersé de parcelles très disparates, tant par les espèces végétales présentes (hêtre, chêne, résineux, taillis...) que par les possibilités techniques d'exploitation.

Il serait nécessaire :

- de solliciter un géomètre afin de préciser la délimitation des parcelles.
- mais il faudrait surtout entretenir voire aménager l'accès aux parcelles communales pour les engins et matériels d'exploitation forestière.

Ces actions représentent un coût annuel important qu'il faut mettre en regard de la prévision de revenus fluctuants de l'exploitation du bois, ceux-ci restant minimes et irréguliers.

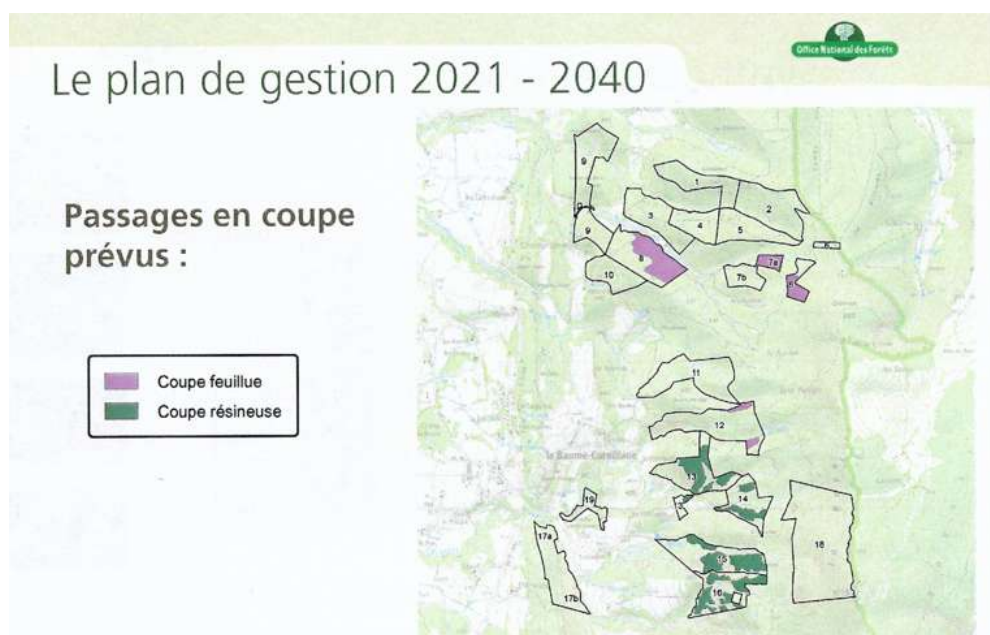
Les actions envisagées sur la forêt consisteraient pour les feuillus en un traitement en futaie garantissant le couvert boisé, une coupe de jardinage serait réalisée pour les peuplements murs.

Les résineux seraient traités en futaie régulière, une coupe de première éclaircie serait réalisée pour les plantations de pins.

La rentabilité globale du plan est évaluée à une perte annuelle de 1129 euros « compte tenu de l'état des peuplements qui sont pour l'essentiel, soit en phase d'investissement du fait de leur jeune âge, soit de faible valeur ».

Le conseil municipal a donc pris acte lors de sa réunion du 20 mai de ce plan de gestion suggéré par l'O.N.F.

Cette proposition qui ne comporte pas de caractère obligatoire sera mise en œuvre selon les équilibres financiers de la commune au cours des prochaines années.



LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE, C'EST QUOI ?

Par Brigitte Thivolle

La lutte contre l'incendie vise à protéger les personnes et les biens touchés par le foyer initial mais aussi empêcher la propagation de l'incendie dans une optique d'intérêt collectif. Elle est établie dans l'intérêt commun et financée par l'impôt. Depuis 1733, elle est gratuite pour le citoyen. Elle est placée sous l'autorité du maire conformément à l'article L. 2213-32. Son caractère est obligatoire

·Art. L2225-1 : « La défense extérieure contre l'incendie a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.

Depuis 2017, la défense incendie doit répondre aux exigences du règlement départemental de défense extérieure contre les incendies (RDDECI).

La défense extérieure contre l'Incendie (D.E.C.I.) désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de points d'eau incendie (P.E.I.) identifiés à cette fin.

Le règlement départemental **de la défense extérieure contre l'incendie** détermine des besoins en eau en fonction du type de risque.

Les grilles de couverture figurant dans le guide technique annexé au R.D.D.E.C.I. détaillent l'estimation des besoins en eau pour chaque type de risque :

- les habitations,
- les zones d'activités économiques,
- les exploitations agricoles,
- les E.R.P.(Etablissement Recevant du Public)
- les constructions et installations diverses.



LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE, C'EST QUOI ?



POINTS D'EAU INCENDIE

L'état des points d'eau incendie regroupent les poteaux et les bouches d'incendie.

La liste des points d'eau incendie de la commune est éditée avec les caractéristiques suivantes :

- Identification SDIS et numéro d'ordre du P.E.I.,
- Localisation (Adresses précises, longitude, latitude) ;
- Type de P.E.I. ;
- Statut du P.E.I., public ou privé
- Poteau ou bouche connecté à un réseau d'eau sous pression (diamètre, pression, débit) ;

CONTROLES TECHNIQUES DES POINTS D'EAU INCENDIE

Le contrôle technique comprend un contrôle du débit et de la pression (débit maximal, débit à bar, pression dynamique au débit requis par l'analyse des risques) ainsi qu'un contrôle fonctionnel constituant à s'assurer de l'accessibilité et de la visibilité, de la présence effective d'eau, de la bonne manœuvrabilité des appareils.

Au titre de la police administrative spéciale de la défense extérieure contre l'incendie et conformément au règlement départemental de la D.E.C.I. de la Drôme, le contrôle technique périodique est effectué une fois tous les trois ans.

Par ailleurs, il est précisé que le contrôle fonctionnel est inclus dans les opérations de maintenance (entretien et réparation).

CONVENTIONS

Certains points d'eau appartenant à des particuliers peuvent faire l'objet d'une convention avec la mairie, afin de permettre leur utilisation au bénéfice de la collectivité.

POUR LA BAUME-CORNILLANE

8 points d'eau incendie sont recensés pour notre commune, d'autres installations sont à l'étude.

LA BAUME-CORNILLANE, "CENTRE DU MONDE", VINGT ANS DÉJÀ

Par Jean Lovie et Isabelle Pral

Le 23 juin 2001 fut jour de fête pour La Baume-Cornillane, avec l'inauguration officielle du "Centre de la Pangée" en même temps que celle du site féodal sauvegardé, au terme de deux tranches de travaux initiés par la municipalité. Avec un nombreux public rassemblé pour la circonstance au "castrum seigneurial", la Côte se trouva ainsi à l'honneur; et c'est peu dire que, depuis, la mention par la signalétique routière intrigue et suscite bien des questions...



Il faut se rappeler que la Terre, à la façon d'un pain, est composée à sa surface d'une croûte consolidée, plus ou moins épaisse, granitique au niveau des continents, beaucoup plus mince et basaltique au niveau des océans. Alors que la certitude d'un "fixisme" de la position des continents apparaissait une évidence de toujours, un météorologue allemand, au début du XX^{ème} siècle, Alfred Wegener acquit l'intuition que leur configuration résultait de la dislocation d'un continent unique, faisant naître les océans Atlantique et Indien. Il l'appela la "Pangée" (les terres réunies) dans une communication scientifique publiée en 1912.

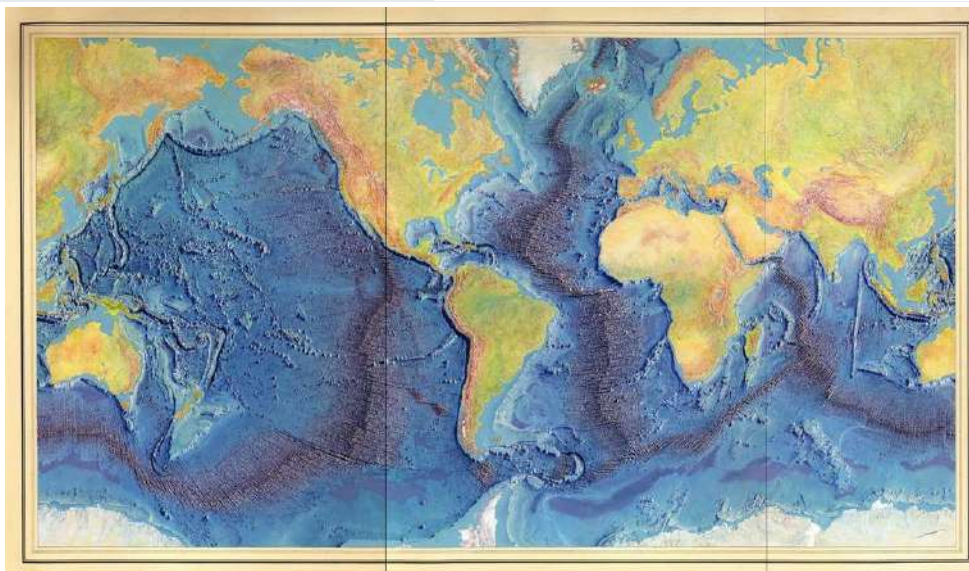
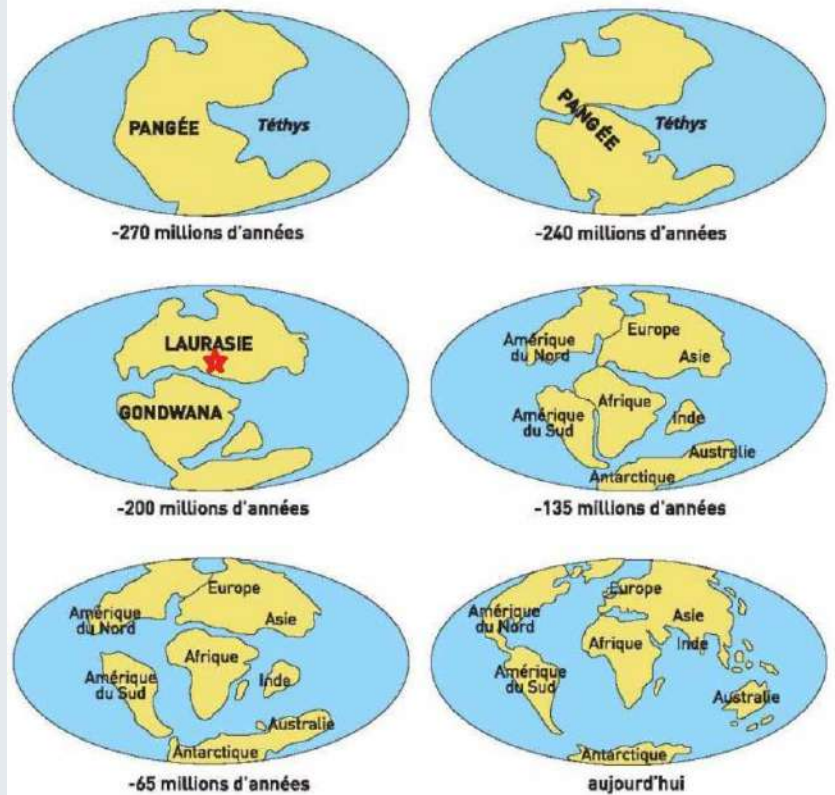


*Précurseur incompris du mobilisme des continents, **Alfred Wegener** (1880-1930), météorologue aventuré dans la géophysique, était fils de pasteur... (Sources internet Google).*

L'idée de la "dérive des continents", expression de Wegener, ne suscita au départ que l'ironie et les sarcasmes du monde scientifique. Comment d'ailleurs considérer un météorologue s'égarant dans la géophysique ou la géologie...? Wegener, qui n'avait pu utiliser que des observations continentales (roches et fossiles) pour étayer ses affirmations mourut prématurément en 1930, âgé de 50 ans lors d'une expédition météorologique au Groënland. Il lui avait manqué un élément capital, l'explication du moteur de la dérive, la démonstration d'une dynamique terrestre. Et son idée de pangée originelle fut un temps oubliée et déconsidérée.

Voilà 245 millions d'années, la croûte continentale (granit épais) forme un seul et même ensemble, avec un océan unique supporté par une croûte mince (basalte). La dislocation de cette "Pangée" débute vers -200 millions d'années, le mouvement se poursuivant aujourd'hui avec en particulier l'expansion de l'Océan Atlantique et l'écrasement du Pacifique.

Désigné par le Docteur Thierry Monod le centre de la Pangée, marqué par une étoile rouge apparaît au coeur de la "Laurasie" et du "Gondwana". Le système de projection cartographique, le contour approximatif du tracé des continents rendent aléatoire toute certitude, mais l'idée a le mérite d'attirer l'attention sur une des découvertes majeures de la géophysique du XXème siècle : la dérive des continents et la tectonique des plaques.



Carte des fonds marins dressée par Bruce C. Heezen et Marie Tharp (USA 1977). Leur connaissance tardive aura manqué à Wegener, de même que les enseignements des plongées dans les plus grandes fosses (1960, avec le bathyscaphe du Professeur Picard à -11022m).

De nos jours, l'ordinateur couplé avec des sonars de plus en plus perfectionnés permet de "lire" le jeu des plaques entre elles, jusqu'à pouvoir envisager des probabilités de séismes ou de tsunamis. Enfin, les forages sous-marins effectués par le navire "Glomar Challenger" ont permis, depuis les années 1980 de retracer sur divers espaces la dynamique de l'écorce terrestre; ainsi, on en sait beaucoup plus à présent sur la Méditerranée, alternativement ouverte puis refermée par le pivotage de l'Espagne, réouverte ensuite, avant une condamnation géologique consécutives à la remontée de l'Afrique par subduction au niveau de la Crête... Ainsi, parmi bien d'autres, nos paysages Balmois sont, pour une part, le résultat de ces gigantesques affrontements, insensibles à l'échelle humaine mais très rapides avec le temps géologique. Ils permettent, grâce à la désignation symbolique d'un "centre de la Pangée" de rendre un hommage mérité à Wegener, tellement incompris en son temps.

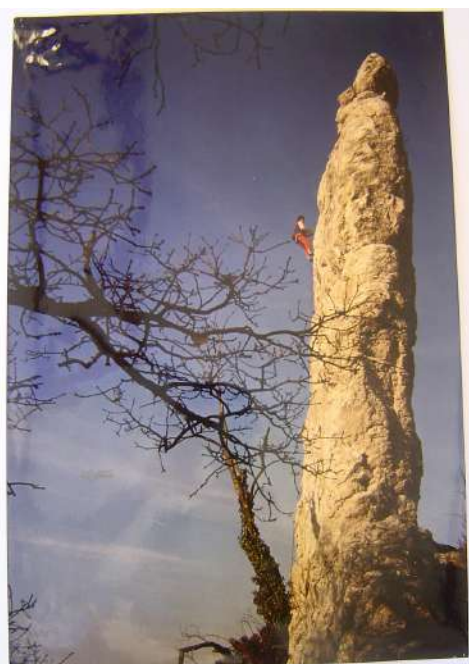


Thierry Monod et Jean Lovie, le 23 juin 2001 pour l'évocation du "centre de la Pangée" d'une part et celle du site féodal sauvegardé et sécurisé de l'autre. (Photographie Charles Regimbeau)

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, avec les débuts de la "Guerre Froide", les stratèges américains, convaincus que l'affrontement entre les "Blocs" se gagnerait avec l'action sous marine, furent à l'origine d'une campagne systématique d'écho-sondages, avec l'utilisation du sonar, précisément inventé pour les besoins de la guerre sous-marine. Ainsi put être réalisée une carte des fonds marins, véritable révélation pour la connaissance de notre planète; fut mise en évidence la continuité d'une chaîne de montagne parcourant les océans, gigantesque bourrelet faillé, le "rift", moteur de la mobilité de l'écorce terrestre, faisant apparaître la fin programmée de l'Océan Pacifique en corrélation avec les grandes fosses marines, résultat d'une subduction de la plaque océanique au contact de l'Asie et conséquence de l'expansion de l'Atlantique. De cette connaissance allait naître la tectonique des plaques, non plus cette fois-ci hypothèse mais explication de la formation des montagnes, l'orogénèse, ainsi que ses effets perceptibles pour les hommes: les séismes.

Du haut de ses 25 mètres dans sa partie la plus abrupte, la roche devenue depuis 2001 centre symbolique de la Pangée est composée d'un calcaire lacustre très dur, vieux de 30 millions d'années. Son basculement à la verticale illustre la puissance de la tectonique alpine dans un paysage très ordonné de Piémont du Vercors.

Cette photographie, prise en 1982 est pour nous historique car elle fut déterminante lors du choix de La Baume comme "centre de La Pangée". L'original, offert à la commune par Charles Regimbeau à l'approche du 20ème anniversaire de notre "centre du monde" fait dorénavant partie du patrimoine iconographique de la mairie. (Photographie Charles Regimbeau).



Mais La Baume-Cornillane dans tout cela ? On est ici très éloigné du socle granitique formant la croûte terrestre surmonté qu'il est d'une multiplicité de sédiments marins ou lacustres. Rien qu'au niveau de la fosse vocontienne à l'origine du Vercors, pas moins de 13 kilomètres de sédiments y ont été accumulés, sans oublier les quelques 300 mètres de molasses issues du golfe Miocène de l'avant-pays... On doit à la réflexion du Docteur Monod, de Crest, féru de géologie, l'observation selon laquelle, avant que ne se disloque la "Laurasie" et qu'elle ne se sépare du "Gondwana", le centre de la Pangée, tel qu'il peut apparaître avec les cartes de Wegener, pourrait être situé au niveau du canton de Chabeuil. Pour son ami Charles Regimbeau, très actif administrateur de l'Office du Tourisme de Chabeuil, l'idée parut passionnante. Il ne restait plus qu'à matérialiser dans un paysage ce centre du continent initial, remontant à 2,45 millions d'années.

Après divers atermoiements, il apparut que la plus importante, la plus verticale des roches de la Côte, au quartier du Coquillon (un toponyme faisant allusion aux fossiles des dépôts marins miocènes, en contrebas de la roche) pouvait constituer une belle matérialisation de l'idée de Thierry Monod. L'acceptation du propriétaire obtenue, la commune en ayant accepté le principe, La Baume est ainsi devenue symboliquement "centre du monde" ou, tout du moins, un pays incitant à l'évocation de la genèse des continents. Et quelle que soit la méfiance des géographes pour toute notion de "centre", pouvait-on trouver plus belle reconnaissance pour la tectonique locale : basculées, redressées, les calcaires "chatiens" lacustres de la Côte ne sont-ils pas, du haut de leurs 30 millions d'années, une illustration parfaite de la compression de "la plaque adriatique" contre "la plaque France" à l'origine de la construction des Alpes ?

Le 23 juin 2001; de gauche à droite, René Soulat, Maire, Charles Monge, Président du Conseil Général de la Drôme, Hervé Mariton, Député de la Drôme, le Docteur Thierry Monod, "père" de la "Pangée" à La Baume, Jean Lovie (photo Charles Regimbeau).



Quoiqu'il en soit, notre rocher de la "Pangée" et l'idée de "centre du monde" n'auront pas manqué d'inspirer les créateurs ou de susciter des initiatives. Ce fut en premier lieu une traduction gourmande avec la réalisation du gâteau de la "Pangée" précisément, par les 11 pâtissiers drômois membres de l'association "gourmandises en Drôme"; un mélange d'amandes, d'abricots et de miel, une trilogie annonciatrice de méridionalité, la friandise étant dotée d'une entaille, symbole de début de la dislocation du continent unique originel, avec au centre un fruit confit redressé, rien moins que la roche de La Baume... De la boîte en bois le protégeant, jusqu'au poème de Gilbert Sauvan l'accompagnant, tout aura été conçu comme un hommage à la Drôme. Le succès fut tel qu'au salon "Intersuc" de Paris, la "Pangée" put être consacrée en 2004 comme "meilleur biscuit de France" face à 54 concurrents. Plus de 30 000 gâteaux avaient été vendus depuis l'inauguration de 2001, marquée par la présence, avec leur toque blanche, des pâtissiers initiateurs de la gourmandise au castrum féodal de La Baume.



De sa création officielle avec les pâtissiers en grande tenue au "castrum féodal" de La Baume (juin 2001) à sa consécration en 2004, le gâteau de la Pangée aura contribué à la renommée de la Drôme.

La Pangée, poème de Gilbert SAUVAN, Conseiller Général honoraire

La Drôme est un pays qui est béni des Dieux
Par les spécialités au parfum délicieux.
Qui hantent le palais des envieux gourmets
Désireux d'éprouver un plaisir sublimé !!!
Gourmandises en Drôme répond à cette attente
Une pâtisserie unique et alléchante
Dénommée : La Pangée, à base d'abricot
Et composée d'amandes et complète le tableau
Des produits savoureux, déjà appréciés
Par leur exceptionnelle et haute qualité.
La Pangée doit son nom, au lieu qui enrubanne
La charmante commune : La Baume-Cornillane
C'est le centre du monde d'après certains écrits...
Et c'est de bon augure pour la pâtisserie !!!

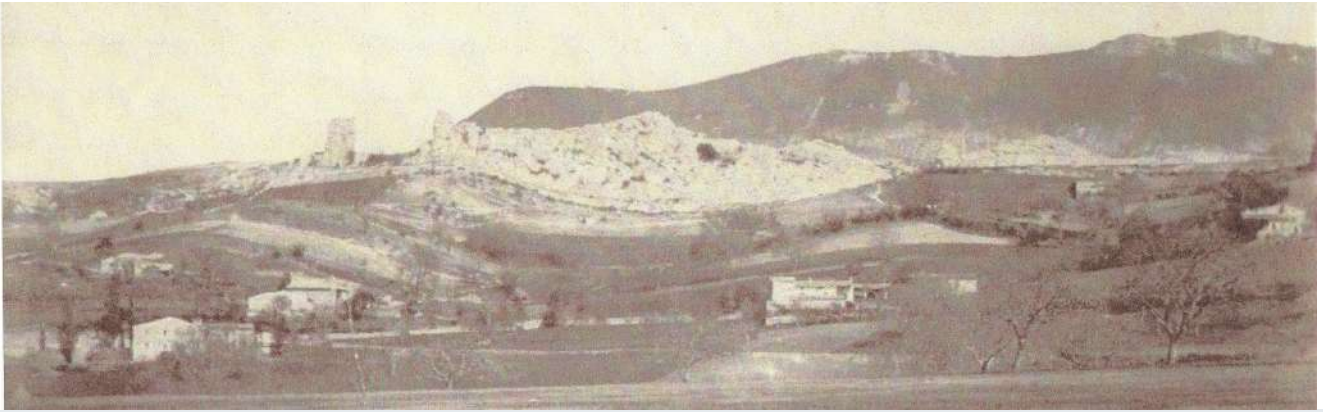


Vice-président du Conseil Général et personnalité politique locale unanimement appréciée, Gilbert Sauvan affectionnait par dessus tout d'exprimer son vécu par la poésie. Dès ses débuts, le gâteau de la Pangée fut ainsi accompagné de son texte savoureux. Manquant depuis quelques années à la célèbre boîte en bois, le rétablir ne serait-il pas rendre hommage à l'élu poète venant de nous quitter à l'âge de 102 ans en février 2021 ?...

L'année suivante, en 2002, ce fut autour d'une artiste peintre, Michelle C. Horstman d'offrir sa vision de la roche, avec un tableau dédié à "l'histoire de la planète bleue" une oeuvre originale, en relief, conservée aujourd'hui à la mairie de La Baume.



L'intérêt pour la "Pangée" ne s'est pas démenti depuis avec l'enseigne de "La Pangée" par le premier gérant du restaurant municipal, Jean-Marie Carannante, mais aussi plus récemment avec la charcuterie de la Baume "la charcuterie de la Pangée". Ainsi, tout un chacun pourra peut-être au dessert partager une "Pangée" tout en évoquant la vraie, celle découverte voilà plus d'un siècle par Wegener, sans pour autant se départir de l'humour de Stendhal, exprimé un jour en italien : "se non è vero, è ben trovato!" (si ce n'est vrai, c'est bien trouvé). Qui l'aurait cru, tout au moins au départ ? que la désignation d'un centre de la Pangée allait devenir un des fleurons emblématique de notre commune !



Les roches de la Côte vers 1900, sur fond de Raye. Un paysage "minéral" faisant spectaculairement ressortir la géologie basculée de l'avant pays alpin. Le couvert végétal actuel, envahissant, témoigne du changement intervenu depuis avec l'utilisation exclusive du bois pour le chauffage et surtout l'omniprésence des troupeaux d'ovins et de caprins. (Photo G. Chapouand. Coll. Jean Lovie).

EN GUISE DE CONCLUSION ...

Longtemps, l'identité balmoise se sera retrouvée autour de son site féodal, le beau titre du bulletin de l'Amicale laïque "A l'ombre du Donjon" en a témoigné... et de son temple au fier clocher de tuf, aux tuiles vernissées, abritant la vénérable cloche, elle-même fil d'Ariane d'un beau passé huguenot.

Le paysage de Piémont et ses roches, notre infiniment chère montagne de la Raye étaient aussi source de fierté (et ce n'est pas prêt de s'estomper...) mais il manquait la suggestion d'un passionné de géologie, le docteur Thierry Monod pour lui donner tout son sens, avec l'idée d'un "centre de la Pangée", une incitation à lire, à comprendre le livre géologique ouvert offert à nos yeux ; depuis le mémorable 23 juin 2001, qui aurait pu se douter de l'appétit du public (intellectuel et gastronomique) pour cette "Pangée" point de départ d'une des découvertes scientifiques majeures du XXème siècle permettant de passer du fixisme au mobilisme, à la tectonique des plaques ?

En vingt ans, c'est peu de dire que la Pangée aura occupé les esprits et l'attente de nos visiteurs. Elle est intégrée depuis 2008 à notre sentier de la Découverte; la municipalité, en 2018 a tenu par ailleurs à en pérenniser le panneau originel et fondateur, en le transférant sur tôle émaillée, une façon de rendre hommage à la mémoire de Thierry Monod qui nous a quittés en 2015; et puis, pourrait-on concevoir nos Journées Européennes du Patrimoine sans un large commentaire face à tant et tant de questions ?...



Aurait-on pu imaginer enfin à quel point notre "centre de la Pangée" puisse mobiliser aussi les jeunes générations... Quel beau souvenir avec cet accueil en 2017 d'élèves du Lycée du Valentin, ayant pu au final obtenir pour leur mémoire collectif consacré à la Pangée sous toutes ses formes, un 2ème prix Rhône-Alpes ! Et que dire de cette classe de CM2 de Barbières, le 2 juin dernier, avec cette question presque d'emblée posée avec sérieux et gravité par une élève, Capucine : "Pourquoi on peut dire que La Baume-Cornillane est le centre du monde ?"

Des jeunes passionnés...L'avenir est assuré !

AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

RCS Dn° 437 527 396

Z.A. Sirius
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

OUVERT

du lundi au vendredi

8h45 - 12h30

14h - 18h30



*Proximité
Disponibilité - Conseils*

Tél. 04 75 59 17 46

Le Blé A' Doré



AB AGRICULTEUR
BOULANGER

VENTE À LA FERME

Nicolas THIBAUD

Les Couriols 26120 MONTMEYRAN

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi- vendredi
16h-19h

D'autres créneaux possibles en libre service

04 75 59 39 70

Charcuterie

DE LA
PANGÉE



26120 La Baume Cornillane

**Charcuterie 100% locale
et artisanale**

**Retrouvez-nous tous les mercredis
de 17h à 19h30 au marché
de La Baume Cornillane**
- 06 44 23 15 39-

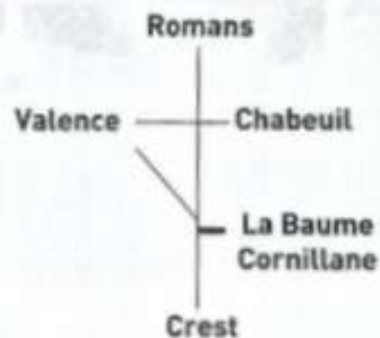
R E S T A U R A N T

La Pangée

T R A I T E U R

R É C E P T I O N

Tradition & Gastronomie



26120 La Baume Cornillane

04 75 78 66 69

www.restaurant-la-pangee.fr



ARYA
— élavage
— paysage

Siegfried Georgery
0762623126 —
arya.elavage@gmail.com

PORTRAIT D'UNE BALMOISE : AURÉLIE SOULAT

Par Brigitte Thivolle

Aujourd'hui je pars à la rencontre d'une jeune femme passionnée, son métier est sa passion et sa passion est son métier. Une sacrée chance de pouvoir concilier travail et plaisir.

Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins à bicyclette.

Départ les Garis, je pédale en direction du quartier des Moulins à l'ouest du village. Un trajet très agréable sous un soleil printanier, j'emprunte le chemin des marais qui offre des points de vue magnifiques sur la Raye et le village en contrebas.

Plus loin une plaine où des chevaux aux robes diverses bai, alezan, isabelle, pie...se repaissent d'herbe fraîche. Je m'arrête pour prendre quelques photos, la lumière rejailit sur le paysage d'une grand sérénité.

Aurélié m'attend devant sa maison blanche aux volets rouges et me propose un café.



Bonjour Aurélié, je crois savoir que vous êtes presque née à La Baume-Cornillane

Oui presque, la Baume-Cornillane ne possédant pas de maternité... je suis née à Valence mais j'ai grandi à la Baume dans la nature. Mes parents vivaient et cultivaient la terre comme mes grands-parents et arrière grands-parents. Quatre générations d'agriculteurs. Ces prés tout autour étaient cultivés, blé, maïs, céréales, ..., ils sont le décor de mon enfance.

Vous habitez au quartier des Moulins, connaissez l'origine du nom du quartier ?

Il y avait tout simplement des moulins qui servaient à moudre le grain pour fabriquer de la farine.

Un quartier à découvrir : à partir du village prendre la route des Granges, puis le chemin du Champ du Roure, la route des Bertons sur votre gauche. Au prochain virage vous apercevrez les premiers chevaux dans les prairies. Bonne promenade.

Vous alliez à l'école du village ?

Oui, le village était alors tout petit pas de lotissement. Nous étions une quinzaine d'enfants. Nous nous connaissions bien. J'aimais aller à l'école, prendre le petit car conduit par Colette, manger à la cantine.

Et ensuite ?

Le collège Seignobos à Chabeuil, j'ai perdu mes copains éparpillés à Crest, Valence. Puis je suis allée étudier à le marketing et la communication à l'IUT, intéressant mais pas vraiment passionnant.

J'ai travaillé quelques temps dans un bureau les yeux rivés à la fenêtre, mais non je ne pouvais pas rester enfermée toute la journée.

C'est votre passion d'enfance qui rejailissait ?

Il y a toujours eu des animaux autour de moi. Le cheval était mon préféré. J'ai commencé à faire du poney dès 6 ans. J'ai eu mon premier poney, chocolat, très jeune vers 10 ans.

Je m'en occupais quotidiennement, un premier apprentissage. Le poney n'a pas grandi mais moi oui alors tout naturellement je me suis hissée à cheval sur Tornade et Darling à 13 ans où je participais déjà à quelques concours.

Vous avez décidé de reprendre l'exploitation sur les terres de vos parents

Les terres cultivées sont devenues en grande partie des prairies et en novembre 2002 j'ai pris mon premier cheval en pension. J'ai repris l'exploitation familiale en 2007 à la retraite de mes parents.

Une pension pour chevaux ça consiste en quoi ?

C'est la vie quotidienne du cheval: le gîte et le couvert.

A la demande des propriétaires, j'ai la possibilité de travailler les chevaux en obstacle, dressage, longe ou extérieur dans le but de les maintenir ou les perfectionner dans leur travail.

Et aujourd'hui en 2021 combien de chevaux aux écuries des Moulins ?

70 chevaux au total dont 40 en extérieur dans les prés où sont répartis des râteliers et des abreuvoirs.

30 ont des boxes aménagés et des paddocks pour passer la journée dehors.

Vous pouvez nous raconter une journée de travail ?

Le matin ma journée commence par faire le tour de tous les prés, vérifier que tous les chevaux vont bien et que les clôtures sont intactes. Ensuite il y a les chevaux qu'il faut nourrir, sortir, et mettre au propre les boxes et l'écurie, Mon employée s'occupe de cette partie du travail. Ensuite je monte les chevaux des propriétaires et les miens.

Et le soir on recommence, il faut rentrer les chevaux dans les boxes et vérifier que tout va bien au pré pour la nuit.

Et le lendemain, on recommence !

Un événement en 2015 ?

Je me suis mariée à La Baume-Cornillane avec Nicolas passionné comme moi de nature.

Mon mari Nicolas s'occupe des terres cultivées, céréales, foin et paille pour les chevaux. Il s'occupe aussi de tout l'entretien des prairies des abris, il y a beaucoup de nettoyage pour que tout reste propre au quotidien.

Vous êtes forcément une bonne cavalière

Je monte 5h par jour, les chevaux des propriétaires et les miens afin de participer régulièrement à des concours en tant qu'amateur Elite Nationale.

Je vois en effet sur une étagère de nombreux trophées, témoins de sa participation à des compétitions nationales. Une fierté pour cette jeune maman d'une petite fille de 5 ans. Nous quittons la terrasse au milieu des prés pour les Ecuries du Moulin, construits en 2013 lieu d'accueil des chevaux et des propriétaires. Les premiers boxes avaient été construits dans un ancien poulailler. Aurélie me fait visiter les écuries soigneusement entretenues, l'odeur des chevaux, du foin tout une ambiance agréable et chaleureuse. Les chevaux restés au box (pluie le matin) me regardent curieusement. Aurélie me propose alors de faire connaissance avec ses chevaux, les siens.

"PLEINE D'ESPOIR la première jument que j'ai fait naître." Fille de sa ponette d'enfance Darling qui a aujourd'hui 18 ans. Après une carrière sportive en obstacle elle est à la retraite. Elle a donné naissance à 2 beaux poulains.

AS D'ESPOIR (11 ans) né aussi à la Baume d'une de mes anciennes juments .

VOGUE DE PHARE est une jument achetée à 4 ans et qui a maintenant 12 ans. Ceux sont ces 2 chevaux de concours qui ont beaucoup de victoires à leur actif."

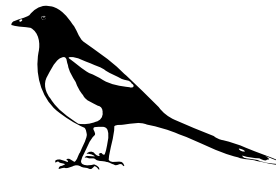
Les noms des chevaux sont toujours pleins d'imagination et de poésie. Et vous savez quoi elle connaît tous les noms des chevaux et les reconnaît, Il paraît que c'est le Bea Ba !!!

Valorisation, expérience, compétition sont les maîtres mots de cette Balmoise passionnée, créatrice de son entreprise et heureuse je le crois de transmettre son savoir. Après cette belle visite, je quitte Aurélie qui continue sa journée de travail avec entrain et enthousiasme.

Merci Aurélie pour cette rencontre ENRICHISSANTE.

LA FENETRE ET LA PIE

Par Jean Claude Levavasseur
et Brigitte Thivolle



Peu de chances que vous trouviez dans le nid de la pie, les bijoux de la Castafiore. Pour cela, il vaut mieux lire Tintin. Ou alors avoir la chance de croiser une pie intrépide qui décide avec Monsieur pie de construire son nid sur la fenêtre de ma salle de bain. Quelle audace !

Pour TOUT SAVOIR sur cet oiseau familier parfois mal aimé, je passe la plume blanche à Jean-Claude Levavasseur PIESCHOLOGUE connaisseur de la nature et de cet oiseau familier : " L'espèce commune de pie que nous connaissons, PicaPica, habillée de blanc et noir brillant est appelée « pie bavarde » en raison de son jacassement sonore et criard parfois insupportable. Le cri le plus courant est un "kiah" rêche isolé ou encore un "kiak" souvent dédoublé en "ka yak" ou "tcha iak". Mais le cri qu'on a l'habitude d'entendre et de remarquer car c'est le plus sonore est une succession rapide de 4 à 8 notes sèches "tcha cha cha cha cha chak".

Certains la qualifient de pie voleuse, totalement à tort, des études ayant été faites pour réfuter cette réputation. Cette contre vérité vient du nom d'un opéra à succès de Rossini intitulé la pie voleuse inspiré d'un fait divers et bien évidemment de Tintin.

Les pies sont capables d'imiter la voix humaine, mais aussi l'appel d'un autre oiseau ou même le bruit d'un tracteur. Elles disposent également de toute une gamme d'appels spécifiques à certaines situations, comme par exemple l'irruption d'un rapace dans le ciel ou d'un renard au sol.

La pie est exemplaire sur le plan familial. Toujours avec le même compagnon, elle donne naissance à 5-8 bébés pie tous les ans. Pour cela Monsieur pie doit faire sa cour généralement en février, ensuite ils s'affaireront ensemble à construire un nid douillet et protecteur, beaucoup de travail : branches, rameaux, brindilles, herbe, boue sont assemblés avec minutie. Plusieurs nids sont nécessaires. La pie prudente veut des solutions de repli au cas où sa famille serait attaquée et ses œufs détruits. En général le nid principal perché où la pie pond ses œufs est reconnaissable, en effet il possède un toit couvercle de même facture que le nid avec une entrée latérale.

La femelle couve entre 6 et 8 œufs pendant 17 à 18 jours, le mâle vient la nourrir durant cette période.

Une chance incroyable, pour Brigitte qui va pouvoir observer et suivre Monsieur et Madame la Pie de tout près

Je suis en effet aux premières loges pour admirer tout d'abord le nid et son architecture à la fois imposante et minutieuse. Au départ 2 œufs puis cinq œufs gris bleus. Elle couve depuis une dizaine de jours (je ne sais pas où est passé Monsieur Pie !!!)

J'ai dû adapter l'utilisation de ma salle de bain surtout le soir pas de lumière ou très faible, pas de douche en chantant, et pas d'ouverture de fenêtre (juste pour les photos).

Voilà je vais rester une observatrice prudente afin de ne pas déranger la naissance et l'envol des oisillons. Les petits quittent le nid au bout de 25 à 29 jours mais restent en famille jusqu'à l'automne.

Je vais pouvoir faire un reportage durant l'été. Il va falloir que je surveille les chats !

Proverbes

"Quand on voit une pie, tant pis; quand on en voit deux, tant mieux !"

" Lorsque les pies volent par deux, cela signifie que le printemps va arriver car c'est le temps des nids. Tandis que lorsqu'elles volent seules, c'est l'annonce du mauvais temps qui revient."

L'ECOLE DE LA BAUME-CORNILLANE

Florence Déflache, Céline Menassanch-Mas Lamour
et les enfants de CE1 CE2

Initiation aux échecs

La classe de CE1-CE2 a bénéficié d'une initiation aux échecs. Tous les lundis pendant 2 mois, les élèves ont pu apprendre les déplacements des pièces et s'entraîner en classe.



Danses et théâtre

Pour la fête de l'école, les enfants ont préparé une pièce de théâtre et des danses traditionnelles apprises conjointement avec la classe de Ourches et les CM1-CM2.



Visite des correspondants à Saoû

Une sortie à Saoû a été l'occasion de faire connaissance avec les élèves de ce beau village avec qui les CE1-CE2 de la Baume avait entretenu une correspondance scolaire durant l'année.



L'ECOLE DE LA BAUME-CORNILLANE

Julien Revel et les enfants de CM1 et CM2

Visite à la ferme des Volonteux

Le 25 mai nous sommes allés visiter la ferme des Volonteux à Beaumont. C'est David Gallez qui nous a accueilli. Il était déjà venu en classe au mois de mars. On a d'abord fait un petit tour dans les champs. Il nous a expliqué qu'à cause du gel, ils n'auront aucun fruit cette année. Ils ont des vaches, un taureau et des moutons qui leur permettent de tondre l'herbe entre les cultures. On a aussi pu caresser les poules. Il nous a ensuite mené dans sa pépinière, c'est un jardin très beau et agréable. On a planté des légumes, parlé des abeilles et cherché les insectes qui se cachent dans son jardin. On a beaucoup couru après des libellules bleues. Il a une petite mare avec plein de grenouilles qui font beaucoup de bruit ! On a mangé au milieu de ce magnifique jardin et c'était vraiment bien !



Visite d'une apicultrice

Isabelle Roux est venue le mardi 11 mai à l'école. Elle est apicultrice à Marches. Elle nous a parlé de son métier et du mode de vie des abeilles. Nous avons plein de questions à lui poser.

Elle nous a expliqué que les abeilles facilitent énormément la reproduction des fleurs. Quand elles se nourrissent de nectar, elles se recouvrent de pollen et, de fleurs en fleurs, elles redéposent ce pollen et permettent ainsi la pollinisation. En une heure, elles peuvent visiter environ 250 fleurs. Isabelle nous a raconté plein d'autres anecdotes sur la vie de la ruche. Elle nous a raconté aussi comment faire du miel de sapin.

Elle nous a ensuite proposé trois ateliers : un atelier découverte, avec des livres et des fiches pour connaître les différentes parties du corps des abeilles. Un atelier observation, qui nous a permis, grâce à des loupes et à un microscope, d'observer plusieurs types d'insectes. Et un dernier atelier où nous avons pu observer des abeilles vivantes dans une mallette transparente.

Il y en avait des centaines, peut-être plus d'un millier. Nous avons pu trouver la reine car Isabelle avait placé un point bleu sur son dos. Nous pouvions aussi la reconnaître car elle a un plus gros abdomen.

Pour finir, Isabelle nous avait apporté trois pots de miel différents que nous avons pu goûter : de la lavande, du châtaignier et du miel toutes fleurs. En majorité nous avons préféré le miel de toutes fleurs car il avait plus de goût.

Elle nous a fait découvrir aussi du pollen de différentes couleurs.



De la TDV à la TDVV

Depuis le mois de janvier, nous faisons du vélo certains vendredis après-midi. On s'entraînait pour la TDV, c'est-à-dire la Traversée de la Drôme à Vélo en une semaine. Seulement, à cause du Covid-19, cette traversée a été annulée. On a décidé malgré tout de faire du vélo la première semaine de juin et on a transformé la TDV en TDVV, le Tour Des Villages Voisins !

Au début, on a commencé nos entraînements autour du City-stade, puis lorsque tout le monde a été prêt, nous avons élargi nos sorties aux routes voisines. En janvier et février il a souvent plu et nous avons dû annuler quelques entraînements.

Nous sommes accompagnés de parents et nous formons des petits groupes de quatre ou cinq cyclistes. Nous portons des gilets jaunes pour que les voitures nous voient. Nous avons fait en moyenne 20 km par sortie et nous avons découvert des endroits où nous ne sommes jamais allés. Nous avons une voiture-balai qui nous suit et qui peut récupérer ceux qui sont fatigués. Le plus dur est de remonter sur La Baume-Cornillane par la grande route !

En juin nous allons visiter la tour de Crest, découvrir les villages de Combovin et Châteaudouble, tremper les pieds dans la Drôme à la gare des Ramières et enfin écouter de la musique au parc de Lorient.



Cet hiver la mairie a installé des jardinières dans la cour de l'école. On y a planté les semis que nous avions fait en classe. Il y a des tomates, des courgettes, des fraises, des haricots et des fleurs. On a installé une bâche au fond des jardinières, puis on a mis un mélange de terre et de terreau. Dans la jardinière à côté de la cantine, il y a des radis et des plantes aromatiques. Nous essayons de les arroser régulièrement.

Charline

L'ECOLE D'OURCHES

Romuald Godart et les enfants de GS et CP

Début janvier, le tandem Kathleen/Camille a laissé place au duo Ambre/Romuald que nous avons accueillis chaleureusement ! Cette année scolaire aura été encore marquée par la crise sanitaire, mais notre école aura été épargnée et n'aura du fermer qu'une seule semaine pour laisser place à l'école à la maison. Avec des restrictions, les projets se sont fait moins nombreux que d'habitude mais quelques temps forts ont tout de même marqué cette deuxième moitié d'année. Plutôt qu'un long discours, voici quelques clichés qui retracent quelques uns de nos projets.

Nous vous souhaitons un bon été et rendez-vous à la rentrée !

La classe des GS-CP, bientôt en CP-CE1.

C'est l'hiver, on cuisine pour se réchauffer ! Atelier crêpes pour la Chandeleur.

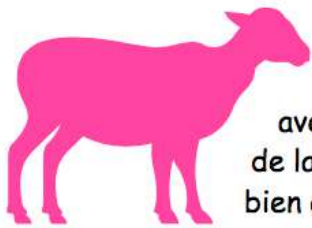


Silence, ça pousse... Le printemps arrive ! Atelier semis en classe, on fait germer des graines de haricots, lentilles, fèves, petits pois et basilic, qu'on a le plaisir d'arroser et d'observer chaque jour !





Cycle piscine à Valence pour apprendre à être à l'aise dans l'eau : entrer dans l'eau, s'immerger et se déplacer ... 8 séances, de beaux progrès et déjà une envie d'y retourner, comme des poissons dans l'eau...



Et pour bien terminer l'année, une sortie à Ardelaine !

Le mardi 29 juin, nous sommes partis en expédition, loin de l'école, à 2h de bus, direction l'Ardèche et St Pierreville. Nous avons visité le site Ardelaine avec au programme un atelier tonte de mouton, un musée sur l'histoire et le travail de la laine et pour finir un atelier confection de coussin. Une sacrée journée pour bien achever l'année...



LES ASSOCIATIONS



Le comité de jumelage Montmeyran-La Baume-Cornillane-Gross Bieberau

Chers amis du jumelage,

Les bureaux des comités de Gross-Bieberau et Montmeyran-La Baume-Cornillane se sont réunis en visio-conférence le 31 mars. Ils ont malheureusement dû prendre la décision d'annuler la rencontre du week-end de l'Ascension et le camp d'été pour cette année. Cela fera donc deux années d'interruption des activités du jumelage.

L'année 2022 sera une année importante pour nos communes car nous fêterons les 50 ans du jumelage. Les festivités se dérouleront du 26 au 29 mai 2022 à Gross-Bieberau (week-end de l'Ascension) et du 30 septembre au 3 octobre 2022 à Montmeyran-La Baume.

Nous espérons avoir le plaisir de vous revoir à cette occasion.

Le bureau du comité de jumelage

L'Amicale Laïque de la Baume-Cornillane



Chers adhérents, chers Balmois,

Depuis le début de l'année, nous n'avons pas pu reprendre nos activités (gym douce, ping-pong, randonnée, atelier burlesque) ni nous retrouver pour partager ensemble de bons moments, lors des animations organisées par l'Amicale.

C'est une année blanche, mais pas pour tout le monde ! En effet, Corine Peyrard, la présidente de l'association, a profité de ce temps calme, pour avancer dans ses projets personnels de reconversion, et proposera à la rentrée une nouvelle activité au sein de l'Amicale : la sophrologie (tel : 06 18 41 48 69).

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver très bientôt, car nous avons tous à cœur de revivre pleinement ...comme avant.

Cathie Gil

LE SALON DU LIVRE, LE RETOUR

L'Amicale Laïque de la Baume Cornillane

Chers adhérents, chers Balmois,

Il y a des années qui se suivent mais ne se ressemblent pas a-t-on l'habitude de dire et c'est tant mieux.

Pour notre plus grand plaisir, l'équipe de l'Amicale Laïque vous propose à nouveau de vous accueillir les 2-3 octobre 2021 pour le 9ème salon du livre à La Baume Cornillane

Revenir à l'essentiel

Nous souhaitons faire la fête avec vous Balmois, Balmoises, petits et grands.

Pour vous : il existe un livre plus essentiel qu'un autre

- Le livre de votre enfance, le livre qui vous a bouleversé
- Le livre que vous feriez lire à toutes vos copines et copains
- Le livre qui vous a obsédé, qui vous a changé...
- le livre qui a changé votre vie ou celui qui reste à lire,
- ou alors celui que vous n'avez pas fini
- ou alors celui que vous ne vouliez pas finir pour rester encore un peu avec les personnages,
- et celui qui vous a fait passer la nuit
- et puis celui que vous lisiez bien au chaud sous la couette en ayant vérifié 15 ou 20 fois que les portes et fenêtres étaient bien fermées

Bref je suis sûre que vous allez trouver

Alors c'est simple faites nous part de votre choix. : Une phrase, une image.
Nous exposerons tous ces livres et vos présentations accompagnées de lectures.
C'est pour les petits et les grands

Merci pour votre participation

Envoyer vos textes à chantebises@wanadoo.fr

Brigitte Thivolle



AMICALE DES POMPIERS DE LA RAYE

Notre assemblée générale s'est tenue à la caserne le 2 avril. Lors de cette AG, nous avons partiellement renouvelé les membres du bureau qui se compose désormais ainsi :

Damien BROSILLE – Président	Ludovic VIOLLET – Vice-président
Stéphanie CLEMENT – Trésorière	Aurélien MAILLARD - Trésorier adjoint
Fabrice EYRAUD – Secrétaire	Emmanuelle DELAGE – Secrétaire adjointe
Vallène DURAND – Assesseur	Jean-Marc ROUYEYRE – Assesseur
Kévin BROSILLE – Assesseur	Sébastien GUARDIOLA – Assesseur

Ce fut notamment l'occasion de nous recueillir un instant avec une pensée pour les anciens pompiers décédés en 2020/2021 : René CHASTAING, Edmond VIOLLET, Robert TERRAS, Pierre PERMINGEAT et Robert GRASSOT.

L'année 2020 fût particulièrement singulière pour tout le monde dû à la crise sanitaire. Notre amicale n'y a pas échappé et c'est particulièrement regrettable, car cette année nous aurions dû célébrer 4 départs en retraite : le premier Christian TALON à l'âge de 60 ans, ensuite Gilles DORIER et Jean-Yves DUMAS à 65 ans et le dernier en date Jean-Luc Fessier à 65 ans également. C'est la mort dans l'âme que nous avons dû nous résoudre à annuler la cérémonie qui devait les mettre à l'honneur. Nous ne pouvons que les féliciter et les remercier pour leurs très nombreuses années de service.

D'autres mouvements de personnels sont à noter : arrivée de Serge TARASSENKO (nouvelle recrue), arrivée d'Elisa SAYN (en mutation de Beaufort sur Gervanne) et le départ de Matthias SOULAT (déménagement hors du département).

Nous vous annonçons notre

REPAS DANSANT sera le SAMEDI 23 Octobre à la salle des fêtes d'UPIE

Réservation à partir de début septembre.





LACHAL JULIEN

Plomberie

Chauffage / Climatisation
Installation, dépannage,
maintenance

Tél. 06 45 18 35 50



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

GUY BOSSAN & FILS

ZA Franconnet
26120 MONTMEYRAN

Tel : 04.75.59.40.36
Email : guybossanetfils@live.fr

DIDIER POTHIN-NOIR.UPIE

ISOLATION

DES COMBLES
THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

TRAVAIL SOIGNÉ



RAVALEMENT FAÇADE
PLÂTRERIE-PEINTURE
CLOISON SÈCHE
REVÊTEMENT DE SOL
DÉCORATION

☎ 04 75 25 20 14 ☎ 06 88 30 37 71

ZA LES BOUDRAS - 26120 UPIE

S.A.R.L. ECHEVIN TP

Travaux Publics et Particuliers

Gravier

Sable

Terrassements
VRD
Piscines

sarlechevintp@yahoo.fr

Terre

Quartier Ruinelle
26120 UPIE

Tél : 04 75 59 36 83



BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pontet

BEAUMONT-LES-VALENCE
TÉL. 04 75 59 50 32

POGNES – ST GENIX
SACRISTAINS
PANGÉES – SUISSES



INFORMATIONS PRATIQUES



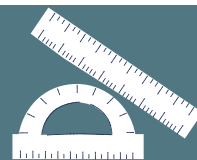
MAIRIE

 04 75 60 33 45

mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr

Horaire du secretariat :
Mardi 8-12h / Vendredi 13h30-17h30

En cas d'urgence :
Le Maire Dominique Sylvestre 06 22 99 77 06
Isabelle Pral 06 38 13 01 22



ECOLES

PETITE ET MOYENNE SECTION
Montmeyran 04 75 59 41 63

GRANDE SECTION, CP
Ourches 04 75 60 30 38

CE1, CE2, CM1, CM2
La Baume Cornillane 04 75 60 32 27



SALLE MARCEL MAISONNAT

Pour tout renseignement contacter la mairie.

Bon à savoir : des tables et des bancs peuvent être prêtés par la mairie pour différentes manifestations



PERISCOLAIRE ET CANTINE

APE ape.lbco@gmail.com

Périscolaire : 7h30-19h à Ourches
Cantine : assurée à la Baume-Cornillane

Transports scolaires à partir de la grande section



ASSISTANTES MATERNELLES

Se renseigner à Valence Romans-Agglo

petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr
04 75 81 30 30



COLLEGE

04 75 55 34 53

Marcelle RIVIER
à Beaumont les Valence

Amiante lié

Nouveau mode de collecte réservé aux particuliers

Dès le 1^{er} juin 2021, l'Agglo propose aux particuliers un nouveau service pour faciliter l'évacuation, en toute sécurité, de leurs déchets d'amiante lié. Les habitants peuvent déposer, sur rendez-vous uniquement, leurs déchets sur une des plateformes du prestataire Valorsol Environnement. Modalités et prise de rendez-vous préalable au 04 75 81 30 30 dechets@valenceromansagglo.fr

Qu'est-ce que l'amiante lié ?

Il s'agit d'amiante fibrociment tels que des éléments intègres de bardage, de revêtement ou de couverture (plaque plane, profilée, tôle ondulée, ardoise, plaque décorative), de canalisation (vide-ordure, cheminée, évacuation/adduction eau...), bac horticole type jardinière... En revanche, la dépose d'amiante libre ou friable (joint, flocage, calorifugeage de tuyau de chaudière, enduit...) est strictement interdite.

Inscription préalable obligatoire

Pour bénéficier de ce service, vous devez **vous inscrire obligatoirement auprès de la direction Gestion des déchets**. Elle vous informera alors des modalités d'accès, des précautions à suivre pour la manipulation de l'amiante lié... Avant d'apporter vos déchets sur une des plateformes, il est nécessaire que votre dossier soit accepté par l'Agglo. Les premiers dépôts seront possibles à partir du 9 juin 2021.

Conditions d'accès au service

Outre l'inscription préalable obligatoire, **l'amiante lié doit être conditionné dans des big bags ou dépôts bags homologués et marqués amiante**. Vous devrez les acheter en amont du dépôt dans le point de vente de votre choix. Tout conditionnement non-conforme entraînera le refus du dépôt.

Prise en charge financière

L'Agglo prendra en charge financièrement les coûts de traitement pour un poids maximum de **300 kg par foyer et par an** (soit l'équivalent de 15 plaques de fibro-ciment). Au-delà de 300 kg, la prise en charge financière vous incombera. Le tarif sera de 0,324 € le kg, payable à la dépose, uniquement par carte bancaire.

Pour aller plus loin

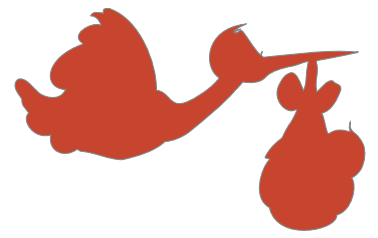
Il est rappelé que l'intervention directe par des particuliers sur des matériaux amiantés doit être exceptionnelle. Ainsi, pour des travaux importants de désamiantage, il est nécessaire de faire appel à une entreprise certifiée. A ce titre, des aides financières peuvent être sollicitées pour ces travaux auprès de l'Agence National de l'Habitat.

CONTACT

Direction Gestion des déchets
04 75 81 30 30
dechets@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr



ETAT CIVIL



Nous adressons toutes nos condoléances aux familles endeuillées :

- Michel, Paul, Emmanuel BOSSAN , le 06 janvier 2021
- Francis, Jacques, Louis, BOUVIER , le 25 février 2021
- Pilar CUENCA, épouse ANDRE, le 26 avril 2021
- Jocelyne, Paulette, Jeanne LOMBARD veuve GRIME, le 19 mai 2021

- MAISON SERVICE -

Tous travaux pour la maison

*- Plomberie - Chauffage
- Sanitaire
- Conseil et Etude*

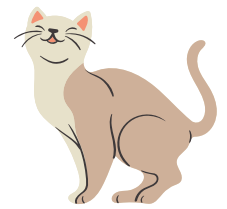


Bruno DUBOIS
26120 MONTMEYRAN
Tél.: 04 75 59 99 20
Port: 06 21 57 77 82
Mail: maisonservice26@orange.fr

Librairie à Chabeuil
Écriture
Lundi : fermé
Mardi au Samedi : 8h30-12h00 /
14h00-18h30
04 75 59 29 48

Cap' Tifs
Coiffure à Montéleger
04 75 59 14 72

LA STÉRILISATION DES CHATS



Afin d'éviter la prolifération des chats errants, il est fortement conseillé aux propriétaires de chats (mâles et femelles) de les faire stériliser chez un vétérinaire. Il paraît souvent plus évident de faire stériliser les femelles lorsque l'on ne souhaite pas assumer la gestion de portées de chatons dans l'année. Mais il est également important de stériliser les mâles. En effet, un chat domestique mâle non stérilisé pourra se reproduire avec des chattes errantes et engendrer également de nombreux chatons chaque année.

De nombreux chats sont porteurs de la FIV (sida du chat) ou/et de la leucose. Ces maladies se transmettent par les sécrétions (salive, urine...) et touchent le système immunitaire des chats. Les chats contaminés vivent moins longtemps et succombent à d'autres maladies bénignes pour un chat sain.

Les chats domestiques et errants peuvent bien entendu se contaminer mutuellement par reproduction ou bagarres. Augmentant ainsi sur un territoire le nombre de chats et le nombre de chats contaminés.

Le moyen le plus efficace pour prévenir la prolifération et les bagarres reste la stérilisation. La stérilisation d'un chat peut-être pratiquée dès l'âge de 5-6 mois, sous anesthésie générale chez un vétérinaire.

Le saviez-vous ?

Les chats arrivent à maturité sexuelle autour de l'âge de 6 mois.

En un an, une chatte peut faire 3 portées de 4 chatons. La deuxième année on peut imaginer que 144 chatons naîtront. La plupart de ces chatons connaîtront peut-être un destin funeste et seront, pour ceux qui ne sont pas gardés par les propriétaires, prit en charge dans des refuges et SPA déjà engorgés.



Halt'o Guêpes

Destruction des nids de guêpes et frelons

DRÔME • ARDÈCHE

Intervention rapide 7j/7 sans dépassement forfaitaire
le week-end et jours fériés.

Ces interventions ne sont plus assurées par les sapeurs pompiers.

Agréé **CERTIBIOCIDE**
Traitements raisonnés

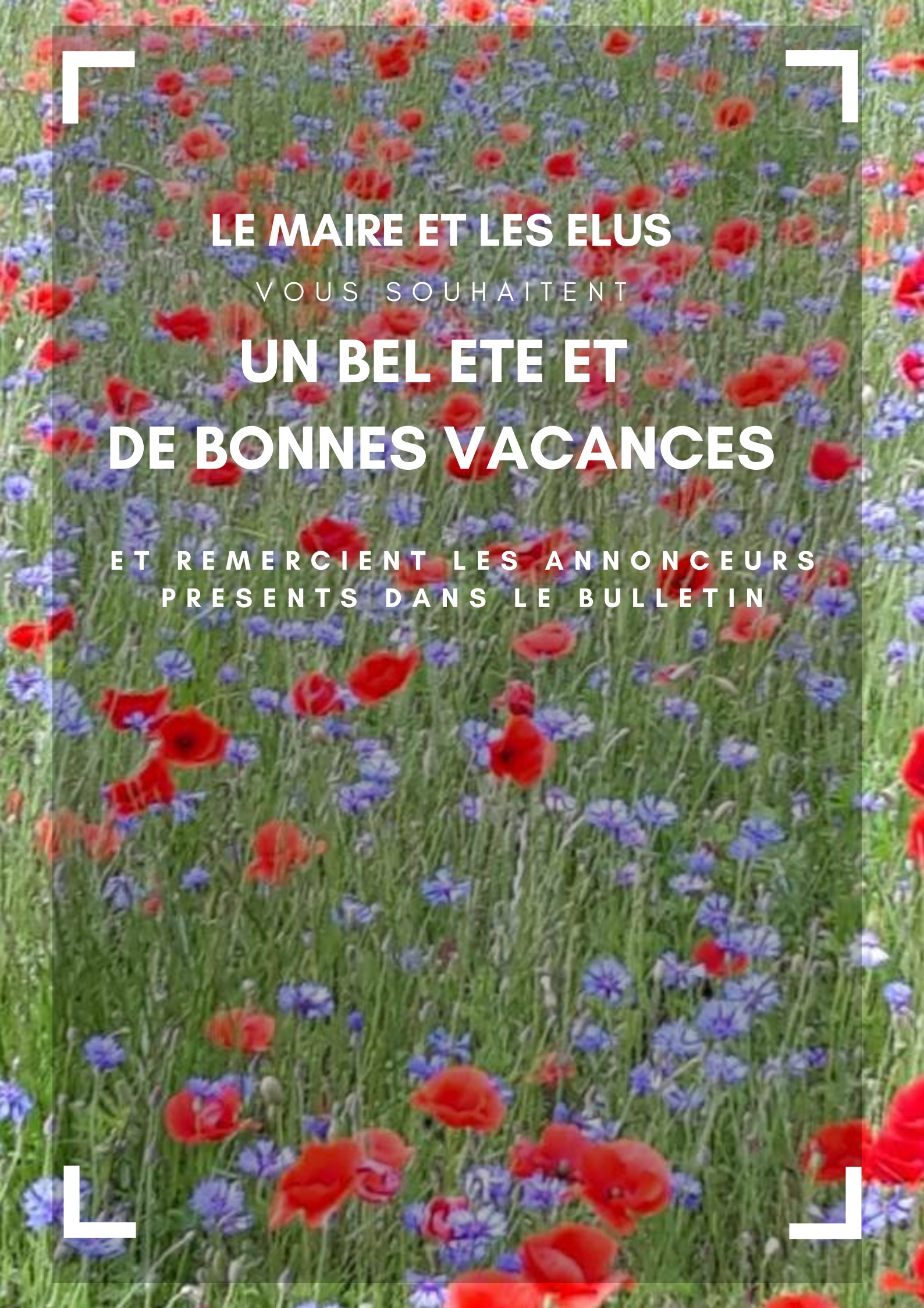


Je suis certifié Certibiocide et dispose
d'une assurance professionnelle.

Contact et devis :

Tél : 06 73 14 80 96
haltoguepes@outlook.fr

Siret : 800 958 647 00029



LE MAIRE ET LES ELUS
VOUS SOUHAITENT
UN BEL ETE ET
DE BONNES VACANCES

ET REMERCIENT LES ANNONCEURS
PRESENTS DANS LE BULLETIN